

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

20/06/2019

COMPOSITION DU CONSEIL : 10 membres

10 PRESENTS: Mmes BENOIT Béatrice et VUILLEMIN Evelyne, MM DEBOIS Rémi, BAUD Jean-Michel, DEFRASNE Sylvain, NICOD Jean-Luc, NICOD, Jean-Pierre, VALION Cyril, VALION Gérard et VOIRAND VUILLEMIN Dominique,

ABSENT : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Evelyne VUILLEMIN

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17/05/2019

Approuvé à l'unanimité

2° PLAN AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE PLUI

Les orientations proposées sont validées, toutefois le conseil municipal déplore de ne pas avoir pu consulter la future carte d'urbanisation de notre village. Des remarques sont notées sur le compte-rendu à destination de la CFD

3° TRANSFERT COMPETENCE EAU

Après un long débat, le conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert de la compétence eau et assainissement à la CFD au 1^{er} janvier 2020

4° ONF

500 m³ de résineux de la parcelle 15 ont été vendus à la scierie Mougin de Villers le Lac par contrat Pour 2020, afin d'éviter la chute des prix, seulement 60 % des coupes seront à l'attribution lors des prochaines ventes.

5° CFD : REPARTITION CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026

Retiré de l'ordre du jour, la nouvelle répartition devra être votée avant le 31 août

6° DEVIS – DELIBERATIONS

Devis bassin de décantation du lotissement

Un devis de l'entreprise Nicod est parvenu en mairie, 2 autres sont en attente

7° PROJET ROUTE DU LAC

Les plans et l'estimation financière du projet sont présentés au conseil municipal. Les demandes de subvention vont être faites afin d'envisager la réalisation ou pas de ce projet

8° LEGS

Mme RENAUD Colette née Chagrot a désigné la commune de Bouverans légataire pour 1/3 de ses biens : la vente d'un appartement et des placements. De plus, la commune hérite en indivision de terrains à Remoray Boujeons. Le conseil municipal, après débat, décide de se porter acquéreur des tiers détenus par les autres légataires. Le maire est autorisé à faire les démarches nécessaires.

9° LOTISSEMENT

Les travaux étant terminés, le conseil municipal invitera les nouveaux habitants et les entreprises à un verre de l'amitié le samedi 7 septembre

10° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Un store intérieur sera posé au secrétariat pour la somme de 570 €
- Certains conseillers proposent qu'un apéritif soit offert aux messieurs du village

La séance est levée à 23 H 15

Le Maire